



Veynes, vendredi 18 février 2022

Monsieur le Maire de Veynes

aux

Conseillers Municipaux

Mesdames les Conseillères Municipales,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous convier à la séance du Conseil Municipal le

Jeudi 24 février 2022 à 18 heures

Salle du Conseil Municipal

en vue de l'examen de l'ordre du jour suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 janvier 2022

Commission Administration – Ressources Humaines – Économie - Communication

- ✓ Titres de restauration ;
- ✓ Fixation des taux de promotion pour les avancements de grade ;
- ✓ Transformation de postes – avancement de grade ;
- ✓ Création de poste suite promotion interne ;
- ✓ Parc informatique – demande de subvention ;
- ✓ Locations permanentes 2022 ;
- ✓ Petite Ville de Demain : convention attribution soutien à l'ingénierie ;
- ✓ Écritures amortissement Budget Communal.

Commission Travaux - Voirie – Réseaux – Patrimoine – Urbanisme

- ✓ Dénomination de rue - chemin du Trou de Jouques.

Commission Éducation – Enfance - Jeunesse

- ✓ Modification tarifs cantine.

Questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre recevez, cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christian GILARDEAU TRUFFINET
Maire de Veynes

